



L'ECHO – Un format qui informe sur la vie de l'association à travers les actions en cours.

Pour réaliser chacun des exemplaires de l'ECHO, des adhérents sont sollicités pour apporter de l'information sur l'activité qu'ils pratiquent au sein de celle-ci, enrichissant ainsi le contenu de l'ADPGHD et donc la connaissance au profit de tous.

Au sommaire du numéro 65 :

Page 2 – Les divers groupes de travail.

– Adhésions.

– Christine communique

Page 3 – Invitation à la lecture

Page 4 – Récit : V. Marcel 6/8.

Page 35 – Sur les traces de Joseph D.

Page 38 – Le petit mot du bureau.



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 65 MAI 2024

LES DIVERS GROUPES DE TRAVAIL

Cette synthèse mensuelle est le reflet de la somme des travaux conséquents effectués jour après jour par les adhérents bénévoles qui participent aux recherches, en mémoire de nos prisonniers.

Rappel de quelques chiffres de la base de données qui atteint maintenant les 46823 PG de différents stalags.

Meldungen dont les prisonniers ont été saisis dans la base de données, qui sont consultables, au menu 2^e colonne, PG d'une Meldung :

VIA 1678 – Transfert VIA-VI D.

Nicole B. s'est à nouveau déplacée pour nous à Caen, aux archives, et a photographié différents documents qui nous permettrons d'avancer dans nos recherches.

Elle a photographié un peu plus d'une vingtaine des CNIPG de prisonniers, ainsi que des Meldungen.

Entre-autre celles des prisonniers ci-dessous :

P. Fernand VID 26691 (sa CNIPG) – L. Marcel VID 6965 (sa CNIPG)

G. Henry VID 7176 (sa CNIPG)

Un grand merci à elle.

ADHESIONS

M. Jean-Luc – Petit Fils de V. Roger VIF 42044, né le 18.5.1906 à O.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous, les parcours tels qu'ils sont connus à ce jour sont consultables sur le site (recherche PG).

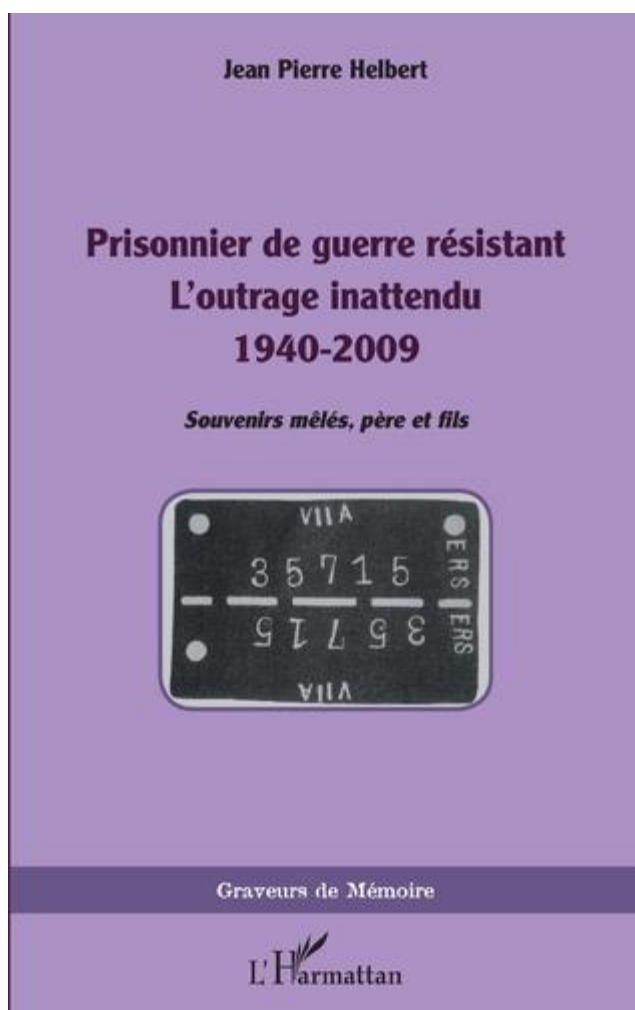
CHRISTINE COMMUNIQUE

Toute aide est la bienvenue. Si vous avez quelques heures vous pouvez nous aider même une seule fois, les saisies des documents d'archives saisis dans Excel, sont ensuite enregistrées dans notre base de données et consultables par tous. Cette base de données (sql) est puissante et permet de croiser beaucoup d'informations. Merci à tous pour vos retours.

Nous pouvons vous proposer une aide par parrainage.



INVITATION A LA LECTURE



Itinéraire d'un père, combattant actif de la bataille de France en 1940, prisonnier de guerre, « triangle rouge », résistant pris dans les barbelés des camps nazis condamné à la déportation pour rébellion, sabotage et tentatives d'évasion. Il a vécu la destruction des Juifs et des militaires français, prisonniers de guerre, réfractaires du camp de Rawa-Ruska en Galicie polonaise. Forcés à l'empierrement des routes pour supporter les divisions de Panzer, l'épuisement et l'asphyxie par le bitume seront leur mise à mort. D'une famille d'origine bretonne, fils de cheminot, mon père était socialement assigné à résidence dans sa banlieue natale de Vanves, au sud de Paris. Le paradoxe : l'enfer nazi et sa menace mortifère à tout moment, lui révéleront sa force d'âme et physique de survie

Auteur : Jean-Pierre HELBERT

Editeur : L'HARMATTAN

ISBN : 978-2-14-032696-7

EAN13 : 9782140326967

Date de publication : 25 avril 2023



RECIT – V. Marcel 6/8

Le récit dans l'Echo du mois d'avril se terminait par : Dans le prochain ECHO, Marcel continuera son captivant récit avec : « Le chien du colonel et la baraque 12 ».

Voyons ce que Marcel va nous raconter.

~~~~~

**Le chien du Colonel et la baraque 12 :**

Nous sommes en été 1944. Lors des rassemblements, le Commandant du camp est toujours accompagné de son petit chien : lui, contrairement à nous, est libre de se promener où bon lui semble. Lors des différents appels, il gambade entre nos rangs, nous renifle.

Le « spitch » terminé, en grand seigneur, nous attendons l'ordre : « brechen Sie die Reihen » (rompez les rangs). Imaginez ! Un silence total, pesant, et l'instant suivant, plus de 1000 individus se mettent en mouvement. Face à ce brouhaha, le clébard est surpris, paniqué. Tel un lapin, il détale et trouve refuge dans la 12, la nôtre.

A l'intérieur, porté malade, notre chef de baraque a été dispensé d'appel. Voyant le chien pénétrer dans la baraque, sans aucune hésitation, ni se poser de questions, il l'attrape et lui tord le cou.

Le Colonel a aperçu son chien rentrer dans notre cellule. Presque simultanément les sentinelles s'y engouffrent pour restituer l'animal au Commandant. Cependant, ils ne le trouvent pas et interpellent notre camarade. Il feint la surprise et prétend ne pas avoir remarqué la brave bête. Les boches sont aux abois et irrités.

Les hurlements du Commandant attisent le zèle des geôliers, qui mettent toute la chambrée sans-dessus dessous, et mettent à jour nos cachettes de nourriture. La fouille est méthodique. Un soldat se dirige directement vers le faux plafond. Toutes nos réserves, patiemment accumulées, sont mises à jour et confisquées. Heureusement nous n'avons pas été trop inquiétés par cette découverte : la seule préoccupation est le cabot.

En temps normal, nous aurions subi des coups, des sanctions, voire peut-être même une balle : le destin en a décidé autrement. Force est de constater que le chéri du Commandant n'est plus dans la pièce, probablement qu'il s'est-il enfui et a quitté le camp ? Toujours est-il que, jamais il n'est réapparu.

...





... Le fin mot de l'histoire, nous l'avons appris le soir. Avant que les sentinelles n'aient le temps de rentrer dans la cellule, notre Français avait déjà passé l'animal par la fenêtre, à la cellule voisine. Notre « légionnaire » connaissait certainement le PG à qui il a transmis l'animal, et probablement aussi le chef de baraque, ce qui limitait le risque.

Pour la débrouille et la solidarité, dans ce genre de circonstances, nous sommes les champions... Il faut reconnaître une chose importante, c'est la connivence entre les prisonniers, pour jouer un mauvais tour aux Allemands. Il existe un « code tacite » entre prisonniers. On ne peut pas parler de confiance d'une cellule à l'autre, mais plutôt d'une crainte des représailles. Dans certaines circonstances, si cette « confiance » est trahie, le problème est vite réglé entre nous !

La nuit tombée, le calme revenu, la dépouille est revenue dans la 12. Le cabot du Commandant est rapidement « cuisiné » dans la soupe et nous a fourni quelques protéines supplémentaires. Le plus difficile a été de trouver une marmite pour le faire cuire. Certains de la cellule ont refusé de manger cette divine soupe. Personnellement, j'en ai mangé, et je dois reconnaître que ce n'était pas si mauvais que cela !!! En plus, nous éprouvions une certaine satisfaction à imaginer la tête du Commandant du camp, s'il avait su que son petit chéri nous avait nourris. Il est évident que l'on peut nous considérer comme des sauvages ! Cet animal recevait plus de nourriture, et de bien meilleure qualité que celle attribuée à plusieurs prisonniers réunis. Ce n'est pas une justification, mais ...

Les conditions de vie, inhumaines, auxquelles nous sommes soumis en permanence, peuvent expliquer ce comportement ; la "faim" justifie les moyens

Suite à cette disparition pour le moins étonnante, nous avons subi, dans les jours qui ont suivi, des fouilles très régulières et approfondies. L'énigme de la disparition du chien du Colonel n'a jamais été élucidée par les schleus.

#### **Lutti :**

Dans notre baraque, nous avons une petite armoire sans porte que je partage avec Edouard ; nous sommes très « intimes ». Chaque prisonnier peut y déposer ses rares effets personnels.

Je reçois un colis de la maison : il contient un paquet de 1 kilogramme de « l'ami LUTTI », comme nous l'appelons. C'est une entreprise de notre région qui confectionne des friandises. Nous convenons d'en savourer une le matin et une le soir. De cette façon, nous allons pouvoir en profiter davantage. C'est devenu un rituel coutumier, celui de la délectation du bonbon. Evidemment, la quantité diminue et au fil des jours, ce cérémonial est ponctué par un comptage minutieux. Je constate qu'il manque un caramel et j'imagine qu'une mauvaise faim a incité mon ami à en prendre un de plus : je ne lui en parle pas. Deux ou trois jours plus tard, nouvelle disparition. Cette fois-ci, je trouve ce geste inconvenant et décide de l'interpeller.

...



... « Ecoute **Edouard**, tu es plus âgé que moi, si tu veux « une Lutti » de plus, je suis d'accord, mais pas derrière mon dos ! »

« Marcel, j'ai constaté qu'il en manque et je me suis fait la même réflexion. Je croyais que c'était toi et n'ai pas voulu t'en parler ! »

J'ai une totale confiance et de commun accord décidons de prévenir le « légionnaire », chef de baraque, qu'un des nôtres nous a subtilisé des caramels. Très droit, nous savons qu'il ne tolère pas le vol au sein de sa chambrée. Sans mot dire, il coince la porte d'entrée avec une chaise et commence une fouille minutieuse des effets de tous les « logeurs ».

Dans un casier, bien dissimulées, il retrouve une ou deux friandises. Nous sommes les seuls à en avoir reçu, le larron est pris la main dans le sac.

Le soir, il apostrophe l'indélicat, lui fait part de la découverte. En guise de représailles, pour bien lui rappeler les règles à respecter dans sa baraque, il lui administre une solide correction ... L'incident est clos, sans autres remous.

### ***Ma jeunesse, un handicap :***

Cette jeunesse, et ce depuis le début de ma captivité, m'a valu son lot de souffrances supplémentaires. Systématiquement les plus jeunes sont désignés pour les corvées et les travaux les plus durs ; les plus âgés ne nous laissent pas le choix !

C'est le droit d'aînesse. En ce qui me concerne, je suis le plus jeune du groupe, petit et pas le plus costaud ! Par contre, grâce à mon métier, j'ai beaucoup de force dans les bras.

Lorsqu'une corvée est requise, je suis désigné « volontaire. » Ces corvées sont monnaie courante le dimanche après-midi, seul moment qui nous est octroyé pour récupérer. Rarement j'ai eu la chance, le jour du seigneur, de souffler, de m'épargner. De plus, mon caractère rebelle n'arrange rien.

Le dimanche, les wagons ne doivent pas rester immobilisés, nous devons décharger les marchandises et les amener à proximité des lieux de travail ou dans des magasins, en courant, encadrés par une haie de sentinelles. Celles-ci nous obligent continuellement à augmenter notre rythme, et nous y incitent à coups de pieds et de crosses. De plus, pour effectuer la tâche, il y a peut-être 5 brouettes pour une cinquantaine de « volontaires ». Vu ma constitution athlétique et ma stature imposante, jamais je ne parviens à avoir une brouette : il ne me reste plus que mes frêles épaules pour transporter ces lourds fardeaux ...

...

***La suite de ce grand récit en 30 pages ce mois-ci, sera suivie de 2 épisodes, et est réservée aux seuls adhérents de l'association.***



## LE PETIT MOT DU BUREAU

Si vous lisez ces lignes, c'est que vous êtes sur la page d'accueil de notre site, que vous avez peut-être un ascendant ancien P.G. du stalag VI A ou VI D ou autre, et que vous vous intéressez à cette période de sa vie alors, n'hésitez pas à nous contacter.

En cliquant sur **Accès Public**, après avoir lu le texte expliquant notre démarche, cliquez dans la case **Rejoignez-nous**, et commencez une démarche qui peut répondre à vos interrogations sur le parcours de votre Prisonnier de guerre.